



COMMUNE DE
CHOULEX

**A TOUS LES CONSEILLERS
MUNICIPAUX DE CHOULEX**

Choulex, le 9 décembre 2022

Mesdames les Conseillères municipales,
Messieurs les Conseillers municipaux,

Nous vous informons que la prochaine séance du Conseil municipal aura lieu le

lundi 19 décembre 2022 à 19 heures 00

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 14 novembre 2022.
2. Communications du bureau du Conseil municipal.
3. Communications du Maire et des Adjointes.
4. Rapport des commissions.
5. Projets de délibérations, de motions et de résolutions :
 - a) Approbation du projet de règlement des fonds communaux (projet de délibération N°263/22).
 - b) Approbation du budget de fonctionnement annuel 2023, du taux des centimes additionnels, ainsi que de l'autorisation d'emprunter (projet de délibération N°264/22).
 - c) Approbation du montant minimum de la taxe professionnelle communale pour l'année 2023 (projet de délibération N°265/22).
 - d) Approbation du taux de dégrèvement de la taxe professionnelle communale (projet de délibération N°266/22).
 - e) Approbation de l'ouverture d'un crédit destiné au versement de la contribution annuelle au FIDU (Fonds intercommunal pour le développement urbain) pour le versement de subventions d'investissement aux communes genevoises (projet de délibération N°267/22).
6. Propositions du Maire et des Adjointes.
7. Propositions individuelles et questions.
8. Coup de chapeau (huis clos).
9. Naturalisation (huis clos).

Dans l'attente de vous revoir, nous vous prions de croire, Mesdames les Conseillères municipales, Messieurs les Conseillers municipaux, à l'expression de nos sentiments distingués.

Pascal Droze
Président du Conseil municipal